

ARNAUD MONTEBOURG MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 22 mai 2014 N°087

Arnaud MONTEBOURG se félicite de la reprise d'Ascometal par Sparkling Industry

Arnaud MONTEBOURG, Ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique, salue la décision du Tribunal de Commerce de Nanterre sur la reprise d'Ascometal. En retenant l'offre de reprise portée par Sparkling Industry, le tribunal de commerce a fait le choix d'un projet qui préserve l'ensemble des capacités industrielles de l'entreprise, qui la maintient sur tous ses domaines d'activité et qui reprend la quasi-totalité des emplois.

Arnaud MONTEBOURG a décidé d'accompagner, via le fonds de résistance économique, ce projet de reprise ambitieux qui prévoit de rétablir une réelle politique d'investissement, qui a tant fait défaut ces dernières années à ce fournisseur stratégique des filières « énergie » et « transport » françaises.

Pour le Ministre : « le redressement d'Ascometal passe aussi par la préservation de l'intégrité de la société et une attention particulière y sera portée. »

Il tient également à « saluer la responsabilité dont ont fait preuve les salariés tout au long de la période d'incertitude qu'a connue Ascometal ainsi que la confiance que lui ont maintenue ses clients et ses fournisseurs. »

Les dirigeants de l'entreprise, les salariés, les actionnaires et l'Etat doivent à présent concentrer leurs efforts dans un seul but: faire d'Ascometal ce qu'il était il y a encore quelques années, le leader des aciers spéciaux.

Contacts presse:

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG: 01 53 18 45 13 - sec-mrp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Marianne ZALC-MULLER

Sibeth NDIAYE

